



Plan Local d'Urbanisme de Ribaute les Tavernes

Approbation du projet Pièce 4.15 : pollution des sols Janvier 2020



URBANISTE MANDATAIRE du groupement
49, boulevard de la Colline
34 980 Saint-Clément-de-Rivière
v.berti@latelier-avb.fr

Immeuble le Génésis - Parc Eurêka
97, rue de Freyr
Cs 36038
34 060 Montpellier Cédex 2

4 Rue Richer de Belleval,
34000 Montpellier
betrom.avocat@gmail.com

Projet arrêté le :

7 mai 2019

Projet approuvé le :

29 janvier 2020

L'article L151-53 du CU indique :

"Figurent également en annexe au plan local d'urbanisme, s'il y a lieu, les éléments suivants : ... 10° Les secteurs d'information sur les sols en application de l'article L. 125-6 du code de l'environnement ».

Les zones polluées ou potentiellement polluantes

Sites et sols pollués

La commune n'est pas concernée par des sites pollués ou potentiellement pollués (BASOL)

Anciens sites industriels

La commune comporte 3 sites industriels et activités de service Basias (source GéoRisques)

N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé
LRO3001033	STÉ VINICOLE D'ESPAGNAN			RIBAUTE-LES-TAVERNES	V89.03Z	En activité	Centroïde
LRO3001083	STÉ JULLIAN SERGE	Station DYNEFF	Gare Station produits pétroliers les Tavernes	RIBAUTE-LES-TAVERNES	G47.30Z	En activité	Pas de géolocalisation
LRO3002219	SITOM	Décharge O.M.		RIBAUTE-LES-TAVERNES	E38.42Z	Activité terminée	Centroïde



Secteurs d'information sur les sols

Présence de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans la commune : Non

CONSEILS SANITAIRES

DESTINÉS AUX PERSONNES
VIVANT SUR OU À PROXIMITÉ
DE SOLS FORTEMENT CONCENTRÉS EN
MÉTAUX ET **MÉTALLOÏDES**

OBJECTIF DE PRÉVENTION : DIMINUER SON EXPOSITION
ET CELLE DES SIENS AU QUOTIDIEN

EAU DE CONSOMMATION : BOISSON ET USAGES ALIMENTAIRES

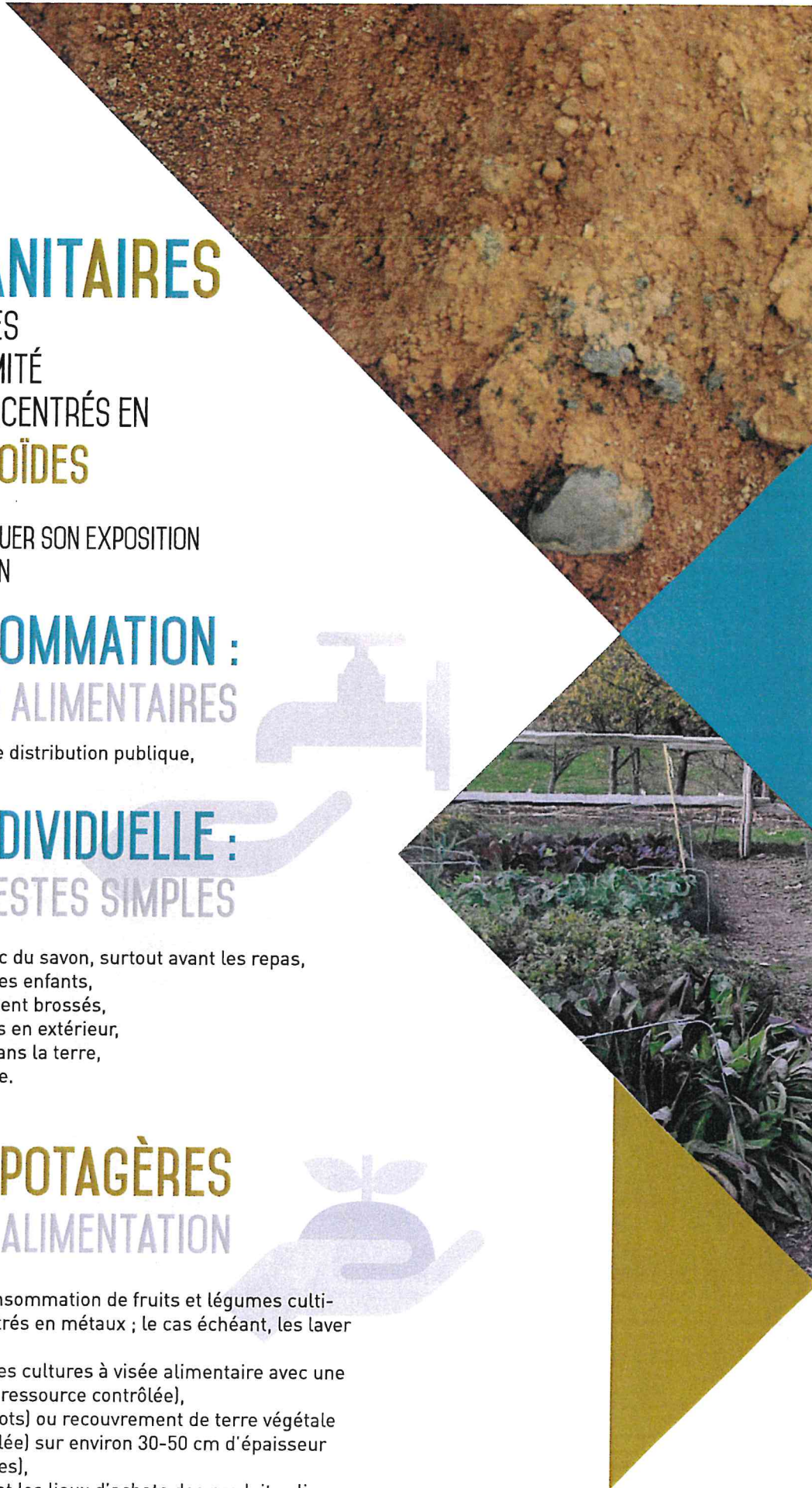
- utilisez une eau contrôlée (eau de distribution publique, ou à défaut eau embouteillée).

HYGIÈNE INDIVIDUELLE : EFFICACITÉ DE GESTES SIMPLES

- lavages fréquents des mains, avec du savon, surtout avant les repas,
- veiller au bon lavage des mains des enfants,
- ongles coupés courts, régulièrement brossés,
- lavage fréquent des jouets utilisés en extérieur,
- ne pas laisser les enfants jouer dans la terre,
- lavage des vêtements de jardinage.

CULTURES POTAGÈRES & ALIMENTATION

- éviter ou limiter en quantité la consommation de fruits et légumes cultivés sur sols potentiellement concentrés en métaux ; le cas échéant, les laver soigneusement,
- en cas de jardin potager, arroser les cultures à visée alimentaire avec une eau potable (eau du robinet ou autre ressource contrôlée),
- alternative : culture hors sol (en pots) ou recouvrement de terre végétale non chargée en métaux (donc contrôlée) sur environ 30-50 cm d'épaisseur (selon les types de cultures souhaitées),
- diversifier l'origine géographique et les lieux d'achats des produits alimentaires,
- se laver les mains avant les repas ou la préparation des aliments,
- veiller à avoir une alimentation diversifiée.



CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN DU LOGEMENT

- nettoyage humide du sol des habitations (préférer la serpillière au balai ou à l'aspirateur qui remettent les poussières en suspension sans les éliminer),
- limiter l'entrée de poussières extérieures :
 - par les chaussures, les objets, les animaux domestiques qui rapportent des poussières via leurs poils...
 - par le lavage régulier des rebords de fenêtres et des sols en dur autour des habitations.
- éviter si possible les sols nus (terre) autour des habitations: les recouvrir par dallage, herbe, graviers...
- préférer les sols et revêtements facilement lavables dans les habitations (carrelages, parquets...) ; éviter tapis et moquettes qui retiennent les poussières.



TOUTES CES
RECOMMANDATIONS
VISENT À LIMITER VOTRE EXPOSITION AUX
POLLUANTS PRÉSENTS DANS LES POUSSIÈRES DES SOLS.